



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE
LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ALIBORI

COMMUNE DE SEGBANA
MAIRIE DE SEGBANA



SYNTHESE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION



Vision

«A l'horizon 2030, Ségbana est une commune bien gouvernée, sécurisée, unie, à économie prospère où le bien-être social et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles sont assurées».

1- MOT DU MAIRE



« A l’horizon 2030, Ségbana est une commune bien gouvernée, sécurisée, unie, à économie prospère où le bien-être social et la gestion durable de l’environnement et des ressources naturelles sont assurées » ; telle est la vision de développement de ma Commune.

Elle est issue du processus d’élaboration du Plan de Développement Communal de la quatrième génération (PDC4) entamé, il y a plusieurs mois et dont le présent document est l’heureux aboutissement.

L’élaboration de ce plan n’a été possible que grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs au développement de la Commune de Ségbana. En effet, le PDC est le produit d’une analyse et d’une projection collective de toutes les couches socioprofessionnelles, des élus, de la diaspora et des associations actives dans la Commune ainsi que celui des partenaires techniques, des Organisations Non Gouvernementales, des Services Déconcentrés de l’Etat, etc.

Je saisis l’occasion qui m’est offerte ici pour remercier personnellement tous ces acteurs et leur témoigner toute la gratitude du Conseil Communal pour leurs diverses contributions à l’élaboration de ce précieux outil de planification communale. Ce Plan de Développement Communal (2024–2028), le quatrième pour notre Commune après la mise en œuvre de la décentralisation, présente beaucoup de défis. Pour ce faire, le Conseil Communal et moi-même, sommes convaincus que si toutes les filles et tous les fils de Ségbana unissent leurs efforts, nous pourrons atteindre les principaux objectifs qui y sont inscrits. En outre, je voudrais exhorter tout le monde à œuvrer pour la mise en œuvre efficace et efficiente des différents programmes et projets de développement planifiés dans cet outil.

Pour finir, j’invite tous les partenaires au développement, les ONG tant locales, nationales, qu’internationales et l’Etat central à nous accompagner dans sa mise en œuvre afin d’assurer, à tous un bien-être durable.

Le Maire de la Commune de SEGBANA
LE MAIRE
Bio-Tian OROUZIME

2- PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Ségbana est située au Nord-Est du Bénin, plus précisément dans le département de l'Alibori. Elle occupe 17.9% de la superficie du département soit 4700 km² et 4,17% de la superficie nationale. Elle partage ses frontières avec la commune de Malanville au Nord, la commune de Kalalé au Sud, celles de Kandi et de Gogounou à l'Ouest et la République Fédérale du Nigéria à l'Est. La commune de Ségbana est subdivisée en 05 arrondissements. Elle comprend 38 villages et 2 quartiers de ville (Tableau 1)

Tableau 1 : Unités administratives de la commune de Ségbana

N°	Arrondissements	Villages	Nombre de villages
1	Libante	Libantè, Bobéna, Saonzi, Diapéou, Koutè, Goungbè	06
2	Liboussou	Liboussou, Kambara, Lètè, Gbèssaka, Waranzi, Tounga-Issa	06
3	Lougou	Kamanan, Guénéлага, Gandouloukassa, Lougou-Niambara, Gbèkakarou, Sinwan, Boumoussou, Zonzi, Gbassè, Lougou	10
4	Segbana	Lémanfrani, Batazi, Piami, Gbèssarè, Satimbara, Guéné Kouzi, Mafouta, Kpassana, Fondo, Korowi	10
5	Sokotindji	Sokotindji, Bèdafou, Morou, Gbarana, Sèrèbani, Sèrèkibè, Pohéla, Tchakama	8
TOTAL			40

net de parité genre pour la scolarisation au primaire des enfants de 6 à 11 ans est de 100,8%.

La population est composée de deux ethnies dominantes à savoir les Boo et les Peulhs. Par ailleurs, on note la présence des Ibo, des Yoruba du Nigéria, des Haoussa et Djerma du Niger, des Adja, Fon, Ditamari etc. venant des autres communes du Bénin et qui s'investissent principalement dans le commerce, la fonction publique, l'agriculture...

II-2- Evolution temporelle de la population

Selon les résultats du RGPH4 de 2013, la répartition de la population (tableau 2) est inégale avec en tête l'arrondissement de Ségbana (29,68%). Les autres arrondissements atteignent chacun au moins 17% de la population, sauf celui de Lougou qui reste le plus faiblement peuplé avec 15,16%.

Tableau 2 : Répartition de la population par sexe et par arrondissement

Arrondissements	Population totale	%	M	F	Population agricole	Nombre de ménages	Taille ménage
Libantè	16 211	18,20	8 163	8 048	14 928	1 941	8,4
Liboussou	15 594	17,51	7 981	7 613	13 682	1 955	8,0
Lougou	13 504	15,16	6 994	6 510	12 115	1 702	7,9
Sokotindji	17 332	19,46	8 689	8 643	15 027	1 762	9,8
Ségbana	26 440	29,68	13 239	13 201	21 824	3 359	7,9
TOTAL	89 081	100	45 066	44 015	77 576	10 719	8,3

Source : INSTAD 2023, RGPH4 2013 et SDAC Ségbana, 2020

Selon la même source, il se dégage au moins 8 personnes par ménage dans les cinq arrondissements de la commune avec la particularité que dans l'arrondissement de Sokotindji la taille d'un ménage avoisine 10 personnes.

Bien que faible en population, à comparer avec celle des autres communes de l'Alibori, la commune de Ségbana connaîtra selon les estimations (RGPH4 de 2013) une poussée démographique très rapide dans les dix prochaines années du fait de son indice synthétique de fécondité (6,2 selon le RGPH4) qui est d'ailleurs le plus élevé de celui de toutes les autres communes de l'Alibori.

La commune de Ségbana connaît les phénomènes d'immigration et d'émigration. Selon le RGPH4 (2013), l'effectif de la population étrangère dans la commune de Ségbana est de 7 600 habitants soit 8,4% de la population totale de la commune. Le solde migratoire de la commune est négatif (-140), selon le RGPH 4 (2013) du fait du déplacement massif des bras valides vers d'autres régions plus prometteuses en matière de ressources financières.

Cette tendance décrite par le RGPH 4 est aujourd'hui inversée. A cet effet, on constate actuellement une entrée massive d'immigrants venant surtout des communes de Kandi, Banikoara et autres en quête de terres cultivables d'une part et une stabilisation de la population qui se consacre aux activités agricoles d'autre part.

II-3- Caractéristiques économiques

L'économie locale de la commune de Ségbana est essentiellement informelle et dominée par une agriculture extensive peu mécanisée. Elle est aussi caractérisée par la faible transformation des produits locaux et un secteur tertiaire peu florissant accentué par l'impraticabilité des pistes de desserte rurales puis la faible culture entrepreneuriale des populations. L'essentiel des transactions se fait vers le Nigeria, tant pour les produits agricoles qui passent à tout moment la frontière pour le Nigeria et des produits manufacturés qui quittent le Nigeria vers Ségbana avant d'être convoyés vers d'autres communes (Kandi, Parakou, etc.).

3- APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DU PDC 4

L'approche mixte a été adoptée pour l'élaboration du PDC-4 de la commune c'est-à-dire une combinaison de l'expertise interne, des acteurs communaux constitués en comité technique d'élaboration du PDC-4 en première ligne, avec une expertise externe variée ; le tout encadré par une coordination départementale composée de la Préfecture de Kandi, de la Direction Départementale de Développement de l'Alibori et de l'Association pour la Promotion de l'inter-communalité dans le Département de l'Alibori (APIDA).

Si le processus a été conduit de bout en bout par les cadres communaux, les membres du comité technique communal d'élaboration du PDC-4 ont bénéficié des apports d'experts externes menés par un cabinet recruté par l'APIDA sur financement du programme AGORA de la Coopération Suisse et qui avait pour mission essentielle de veiller sur la forme des livrables et aussi d'aider à rechercher certaines informations et données qui n'étaient pas à proximité des acteurs communaux. Des consultants indépendants ont été mis à disposition par des projets et programmes pour renforcer l'équipe communale d'élaboration du PDC-4 pour la prise en compte des thématiques tels que les Changements Climatiques, la Gestion Durable des Terres, les Droits des filles et le Genre. Parmi ces projets et programmes ou institutions on peut citer : le Centre national de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Intégration des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans la gestion concertée du Complexe transfrontalier WAP (Adapt-WAP), la GIZ à travers le projet ProSilience, DEDRAS-ONG à travers son projet Fille, Santé et Sexualité financé par ERIKS une Fondation Suédoise.

Les membres du comité technique communal d'élaboration du PDC-4 ont bénéficié des renforcements des capacités en lien avec chaque thématique appuyé par les différents partenaires ; ce qui leur a permis d'être outillés techniquement pour la prise en compte des diverses thématiques dans le PDC-4 de la commune approuvé et validé par les instances nationales.

Des directions techniques du Ministère du Développement telles que la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) et la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs du Développement Durable (DGCS-

-ODD) ont également apporté des appuis directs aux membres du comité technique communale pour l'assurance qualité de la forme et du contenu du PDC mais aussi, plus spécifiquement, dans des aspects pointus comme la dividende démographique, l'arrimage du PDC-4 avec les orientations nationales en générale et des ODD en particulier.

En somme, la démarche méthodologique adoptée est basée sur les recommandations du guide de la démarche d'élaboration, de structuration et de contenu des Plans de Développement Communaux réalisé en octobre 2022, par le Ministère du Développement. Il a été question d'une approche participative et inclusive avec l'implication des acteurs à différents niveaux : les populations à la base, les services déconcentrés des ministères sectoriels, les directions centrales de l'Etat, la Préfecture de Kandi, l'APIDA, les organisations socioprofessionnelles, les Partenaires Techniques et Financiers ; avec la prise en compte des thématiques transversales telles que : les changements climatiques, le genre, la transformation digitale, l'emploi des jeunes, le dividende démographique, la sécurité, la gestion durable des terres et l'agroécologie.

Le concours et le regard des uns et des autres sur le processus ont permis l'élaboration de ce document qui a suivi rigoureusement les phases et étapes ci-dessous :

- ◆ Phase préparatoire avec la prise de décision du Conseil Communal, la mise en place du dispositif institutionnel et du comité de pilotage ;
- ◆ Phase diagnostique qui a commencé dès l'évaluation du PDC-3 et qui comprend la revue documentaire, la collecte de données (niveau mairie, niveau des SDE, par la faveur des ateliers d'arrondissements, Etc.) et sanctionnée par le rapport diagnostic ;
- ◆ Phase de définition de la vision et des orientations stratégiques et de la théorie de changement ;
- ◆ Phase de programmation ;
- ◆ Rédaction du document finale du PDC-4 ;
- ◆ Phase de validation/approbation :
 - Adoption par le conseil communal ;
 - Approbation par le Ministère.
- ◆ Phase de popularisation.

4- PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

Au regard des travaux d'état des lieux effectués secteur par secteur dans la commune, les problèmes majeurs qui s'y découlent se présentent ainsi qu'il suit :

IV-1- Problèmes majeurs de développement

- Les mauvaises conditions de vie de la population : difficultés d'accès de la population aux services sociaux de base notamment l'accès aux soins de santé, la fourniture d'eau potable, l'accès et le maintien à l'école, l'accès à l'électricité, la circulation des biens et des personnes...
- Le revenu de la population est trop faible (Mauvais rendement des récoltes, insuffisance des unités de transformation des produits agricoles, bradage des produits agricoles au Nigéria, activités économiques très peu diversifiées, insécurité alimentaire, potentiels économique et touristique non valorisés etc.) ;
- Le faible niveau d'instruction des femmes fragilisant la gouvernance participative et inclusive ;
- L'inexistence de relation de coopération décentralisée et de partenariat public privé ;
- La vulnérabilité de la population face aux effets des changements climatiques ;
- La menace de la paix et de la cohésion sociale.

A travers les principaux problèmes majeurs de développement soulevés par l'analyse diagnostique à travers un tableau FFOM, les défis et enjeux majeurs à relever pour les cinq prochaines années se présentent comme suit :

IV-2- Principaux défis et enjeux de développement de la commune

La commune de Ségbana, pour poursuivre efficacement son développement se doit de relever un certain nombre de défis en se basant sur les enjeux.

• Défis

- * construire des infrastructures routières afin de désenclaver les différentes localités et promouvoir l'économie locale ;

- * adopter les nouvelles techniques culturales résilientes aux changements climatiques et accroître la productivité;
- * promouvoir l'agriculture intensive ;
- * construire un marché agropastoral capable de capter la clientèle des pays voisins notamment le Nigéria ;
- * diversifier le potentiel fiscal et non fiscal de la commune ;
- * valoriser le potentiel touristique et culturel de la commune ;
- * sensibiliser les ménages sur la parenté responsable ;
- * sensibiliser les ménages sur la scolarisation et le maintien des enfants à l'école ;
- * rendre accessibles les services sociaux (fourniture d'eau potable, construction d'infrastructures sanitaires et scolaires etc.);
- * lotir tous les chefs-lieux d'arrondissement ;
- * doter tous les arrondissements de commissariat de police ;
- * promouvoir le genre ;
- * promouvoir l'emploi des jeunes ;
- * mettre en place un dispositif d'opérationnalisation et de suivi-évaluation fonctionnel et efficace du PDC 4...
- **Enjeux**
- * désenclaver les différentes localités pour la promotion de l'économie locale;
- * gérer de façon rationnelle l'espace et réduire les conflits liés au foncier ;

- * captera la clientèle des pays voisins notamment le Nigéria afin d'augmenter les sources de revenus ;
- * améliorer la mobilisation des ressources propres ;
- * améliorer les revenus de la population ;
- * maîtriser la dynamique de la population et capter le dividende démographique ;
- * améliorer le taux de scolarisation et d'achèvement du cycle scolaire des enfants ;
- * améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- * favoriser l'occupation rationnelle de l'espace au niveau des chefs-lieux d'arrondissement ;
- * assurer la sécurité de la population ;
- * améliorer le taux de participation des femmes aux instances de prise de décisions;
- * assurer le plein emploi ;
- * améliorer le taux d'exécution du PDC.

De ces enjeux et défis découlent les stratégies de développement de la commune de Ségbana

- * favoriser l'occupation rationnelle de l'espace au niveau des chefs-lieux d'arrondissement ;
- * assurer la sécurité de la population ;
- * améliorer le taux de participation des femmes aux instances de prise de décisions;
- * assurer le plein emploi ; améliorer le taux d'exécution du PDC.

De ces enjeux et défis découlent les stratégies de développement de la commune de Ségbana.

5- VISION, THEORIE DU CHANGEMENT, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

<p>Vision de la commune : «A l’horizon 2030, Ségbana est une commune bien gouvernée, sécurisée, unie, à économie prospère où le bien- être social et la gestion durable de l’environnement et des ressources naturelles sont assurées».</p>		
Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques/ Objectifs globaux	Programmes
Promotion du bien-être socioculturel	Améliorer l’accès des populations aux services sociaux de base	Amélioration de l’accès des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base.
Promotion de l’économie locale.	Promouvoir une économie locale résiliente	Promotion d’une économie locale résiliente.
Renforcement de la gouvernance locale, de l’intercommunalité, de la coopération décentralisée et du genre	Renforcer la gouvernance locale, l’intercommunalité, la promotion de la coopération décentralisée et du genre	Renforcement de la gouvernance locale, de l’intercommunalité, la promotion de la coopération décentralisée et du genre.
Promotion de l’aménagement de l’espace communal et gestion durable des ressources naturelles	Renforcer la gestion de l’environnement, des changements climatiques et du cadre de vie.	Renforcement de la gestion de l’environnement, des changements climatiques et du cadre de vie.

6- THEORIE DU CHANGEMENT

Le diagnostic fait dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération (PDC4) de la commune de Ségbana a révélé de nombreux problèmes répartis en quatre secteurs prioritaires : l'accès aux services sociaux, l'économie locale, la gouvernance locale, le cadre de vie et l'environnement.

Ces problèmes majeurs ont été synthétisés par secteur.

En effet, le secteur social est caractérisé par un faible taux de couverture en infrastructures sociocommunautaires et de l'accès des populations aux services sociaux de base surtout la santé, l'énergie et l'éducation. L'économie locale souffre d'insuffisance de prospérité et de compétitivité. La faible mobilisation de ressources financières et la faiblesse de la promotion du genre caractérisent la gouvernance locale. Le cadre de vie, quant à lui est caractérisé par une insuffisance des lotissements conduisant à une occupation anarchique de l'espace communal.

De même, l'exploitation abusive des ressources naturelles est d'une part à la base des changements climatiques avec la destruction des forêts et d'autre part, l'ensablement des cours d'eau et la destruction des berges favorisent les inondations et l'insuffisance des infrastructures d'hygiène et d'assainissement entraînant l'érosion, l'insalubrité au niveau des agglomérations.

Au regard de la problématique de développement de la commune, il y a nécessité d'améliorer les conditions de vie des populations par la gestion durable des potentialités naturelles, socio-culturelles et économiques de la commune

Pour la mise en œuvre efficace de cette raison d'être, quatre (04) objectifs ont été fixés conformément aux orientations stratégiques. Il s'agit :

- Objectif 1 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- Objectif 2 : Promouvoir l'économie locale résiliente ;
- Objectif 3: Renforcer la gouvernance locale, l'intercommunalité, la promotion de la coopération décentralisée et le genre ;
- Objectif 4: Renforcer la gestion de l'environnement, des changements climatiques et du cadre de vie.

Pour atteindre ces objectifs, la commune dispose de ressources financières issues de la subvention de l'Etat à travers le Fonds d'Appui au Développement des communes/ Fonds d'Investissements Communaux (FADeC/FIC), de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des ressources issues de la coopération décentralisée et de ressources propres mobilisées.

La bonne gestion des ressources financières, humaines et techniques mobilisées favorisera les changements suivants à court, moyens et long termes :

- **A court terme**

- ⇒ Le niveau d'équipement et d'infrastructure sociocommunautaires a augmenté ;
- ⇒ L'administration communale est performante (renforcée) ;
- ⇒ Des équipements marchands résilients sont mis en place dans la commune ;
- ⇒ La gouvernance locale, la promotion du genre et le développement du partenariat sont améliorés

- **A moyen terme**

- ⇒ Les taux de couverture en infrastructures et équipements sociocommunautaires sont améliorés.
- ⇒ L'administration communale est performante (renforcée) ;
- ⇒ Le taux d'accès des populations aux services urbains sont améliorés ;
- ⇒ Le revenu des actifs des secteurs primaire, secondaire et tertiaire est amélioré ;
- ⇒ Des équipements marchands résilients sont mis en place dans la commune ;
- ⇒ La gouvernance locale, la promotion du genre et le développement du partenariat sont améliorés ;
- ⇒ L'accessibilité aux soins de santé primaire est équitable ;
- ⇒ Le revenu des producteurs, éleveurs et les groupements de femmes est amélioré ; L'économie locale est compétitive.

- **A long terme**

- ⇒ Le taux d'accès des populations aux services urbains sont améliorés ;
- ⇒ Le revenu des actifs des secteurs primaire, secondaire et tertiaire est amélioré ;
- ⇒ L'économie locale est compétitive.
- ⇒ une économie locale compétitive
- ⇒ Le cadre de vie est amélioré
- ⇒ Les ressources naturelles sont gérées de façon durable

Toutefois, signalons que la réussite totale de cette intervention est liée à une stabilité de la politique nationale suivi de la continuité de FADeC. En plus, il faut un engagement ferme des différents acteurs et des Partenaires Techniques et Financiers. En outre, la maîtrise de la question sécuritaire faciliterait l'atteinte des résultats.

7- ARRIMAGE DES PROGRAMMES DU PDC 4 AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Programme du PDC 4	PND	PAG2	ODD
<p>Programme 1 : Amélioration de l'accès des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base.</p>	<p>Un capital humain sain, compétent et compétitif</p>	<p>Accroître durablement le bien-être social des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ODD 4 : Assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de sa vie. • ODD 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. • ODD 5: parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
<p>Programme 2 : Promotion d'une économie locale résiliente.</p>	<p>Une économie compétitive et diversifiée prenant appui sur l'agro-industrie et les services ;</p>	<p>Poursuivre la transformation structurelle de l'économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ; • ODD2: Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. • ODD8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. <ul style="list-style-type: none"> ▪ ODD9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation • ODD12: Etablir des modes de

Programme du PDC 4	PND	PAG2	ODD
			consommation et de production durables. <ul style="list-style-type: none"> • ODD14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. • ODD11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
Programme 3 : Renforcement de la gouvernance locale, de l'intercommunalité, la promotion de la coopération décentralisée et du genre	Une gouvernance nationale et locale efficace renforcée par une administration de développement soutenue Un capital humain sain, compétent et compétitif	Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • ODD 16: Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes. • ODD 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
Programme 4 : Renforcement de la gestion de l'environnement, des changements climatiques et du cadre de vie	Une maîtrise de la gestion de l'espace et du développement urbain et l'adaptation au changement climatique		<ul style="list-style-type: none"> • ODD 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

8- PROGRAMMATION

VIII-1- Les projets du PDC 4 et leur analyse d'impact ODD

Programmes	Projets	Nbre d'activités rattachées	Catégorie de dépenses éligibles	Secteurs	Coût estimé (en milliard)	Critères d'analyse d'impact ODD					Niveau d'impact
						Efficacité	Inter relation	Inclusion	Impact géographique	Indice de corrélation	
1. Amélioration de l'accès des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base	1.1.1.1.1. Projet : Amélioration du niveau d'équipement et de service sanitaire à Ségébana	09	Amélioration de la santé pour tous	Santé	1 132 937 388	100	100	100	100	100	FORT
	1.1.1.2.1. Projet: Plaidoirie pour le renforcement de l'effectif du personnel sanitaire et promotion des DSSR	05	Amélioration de la santé pour tous	Santé	30 000 000	100	80	100	100	95	FORT
	1.1.2.1.1. Projet : Amélioration du niveau des infrastructures, équipements et du service scolaire à Ségébana	07	Élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge	Education	622 110 000	100	100	100	100	100	FORT
	1.1.2.2.1. Projet : Amélioration du taux d'alphabétisation dans la commune de Ségébana	02	Élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge	Education	4 000 000	100	100	100	100	100	FORT
	1.1.2.3.1. Projet : Promotion des activités sportives, culturelles et ludiques	03	Valorisation des lieux de mémoire patrimoniaux et éducatifs et infrastructures de divertissement	1 Sport et culture	39 250 000	100	80	100	100	95	FORT

Programmes	Projets	Nbre d'activités rattachées	Catégorie de dépenses éligibles	Secteurs	Coût estimé (en milliard)	Critères d'analyse d'impact ODD					Niveau d'impact
						Efficacité	Inter relation	Inclusion	Impact géographique	Indice de coloration	
	1.1.3.1.1 projet: Renforcement des capacités de la communauté sur la prévention des VBG, la parenté responsable et le travail des enfants	05	Amélioration de la santé pour tous	Protection sociale	4 750 000	100	100	100	100	100	FORT
	1.1.4.1.1. Projet : Amélioration du niveau de couverture en eau potable	02	Accès à l'eau potable et traitement des eaux usées	Eau potable	468 763 668	100	100	100	100	100	FORT
TOTAL PROGRAMME 1	7 projets	33 activités			2 301 811 056						
2. PROGRAMME: Promotion d'une économie locale résiliente	2.2.1.1.1 Projet: Amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire	12	Développement d'une agriculture durable et productive	Emploi des jeunes et autonomisation des femmes	659 110 000	100	100	100	100	100	FORT
	2.2.1.2.1 Projet: Appui à l'entrepreneuriat des jeunes et à l'autonomisation des femmes	05	Développement d'une agriculture durable et productive	Emploi des jeunes et autonomisation des femmes	98 500 000	100	100	100	100	100	FORT
	2.2.1.3.1 Projet: Promotion de l'artisanat	03	Soutien à l'emploi et l'inclusion financière des jeunes, des femmes et des entrepreneurs ruraux	Artisanat	12 000 000	100	100	100	100	100	FORT

Programmes	Projets	Nbre d'activités rattachées	Catégorie de dépenses éligibles	Secteurs	Coût estimé (en milliard)	Critères d'analyse d'impact ODD					Niveau d'impact
						Efficacité	Interrelation	Inclusion	Impact géographique	Indice de coloration	
3. PROGRAMME: Renforcement de la gouvernance locale, de l'intercommunalité, la promotion de la coopération décentralisée et du genre	3.3.1.1.1 Projet : Participation de tous les acteurs à la gestion des affaires de la commune	06		Participation aux affaires publiques	51 000 000	100	60	100	100	88	FORT
	3.3.1.2.1 Projet : Coproduire la sécurité et promouvoir la coopération décentralisée et l'intercommunalité	06		Sécurité et coopération/ partenariat	53 500 000	100	50	100	100	84	FORT
	3.3.2.1.1. Projet: Renforcement de la performance de l'administration communale	02		Gouvernance administrative	148 000 000	100	100	100	100	100	FORT
	3.3.2.1.2. Projet: Dématérialisation de l'administration communale de Ségbana	04		Gouvernance administrative	141 500 000	100	100	100	100	100	FORT
	3.3.3.1.1 Projet: Amélioration de la mobilisation des recettes liées à l'impôt sur le foncier	02		Gouvernance administrative	155 000 000	100	80	100	100	95	FORT
	3.3.3.2.1 Projet: Amélioration de la mobilisation des recettes non fiscales	02		Gouvernance administrative	14 000 000	100	80	100	100	95	FORT
TOTAL PROGRAMME 3	08 Projets	24 Activités			573 000 000						
			Aménagement de cadre de vie et d'infrastructures durables pour tous	administrative							
	3.3.4.1.1 Projet: Développement de Partenariat Public Privé (PPP)	01		Coopération		100	80	100	100	95	FORT
	3.3.5.1.1 Projet : Appui au Renforcement des actions des partenaires internes et externes de la commune de Ségbana	01		Coopération	10 000 000	100	100	100	100	100	FORT

TOTAL PDC4	32 Projets	126 Activités							5 949 511 0 56	
Suivi- évaluation du PDC 4 (1%*1)(2)									59 495 111	
Mesures de Limitation des Impacts Environnement aux (4%*1) (3)									237 980 442	
COÛT GLOBAL DU PDC (1+2+3) (4)									6 246 986 609	

VIII- Schéma de financement

	2024 (moyenne des ressources de 2020 à 2022 +10% de la moyenne des années 2020 à 2022)	2024 (*1,20%/2022)	2025	2026	2027	2028	TOTAL	pourcentage
Rubriques budgétaires								
VENTE DE PRODUITS FINIS DE RECOLTES ET DE PRODUITS FORESTIERS	2 453 648	2 584 378	2 842 815	3 427 097	3 439 807	3 783 787	15 777 884	
PRODUITS DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITES DE LA COMMUNE (droit de mutation, redevance d'installation d'apatsams....)	2 767 000	3 320 400	3 652 440	4 017 684	4 419 452	4 861 398	20 271 374	
PRESTATION DE SERVICES (produits des expéditions des actes, droits sur les services marchands droits de stationnement)	8 472 800	10 167 360	11 184 096	12 302 506	13 532 756	14 886 032	62 072 750	
PRODUITS ACCESSOIRES	17 666 118	21 199 342	23 319 276	25 651 203	28 216 324	31 037 956	129 424 100	
AUTRES PRODUITS	574 900	689 880	758 868	834 755	918 230	1 010 053	4 211 786	
Recettes non fiscales	31 634 466	37 961 359	40 998 627	45 098 490	49 608 339	54 569 173	228 235 988	
IMPOTS DIRECTS ET TAXES ASSIMILÉES (TDL coton et céréales, contribution foncière, patentes et licences TFU....)	78 349 310	94 019 172	103 424 089	113 763 198	125 139 518	137 653 470	573 996 447	
IMPOTS INDIRECTS	10 920 910	13 105 092	14 415 601	15 857 161	17 442 877	19 187 165	80 007 897	
REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR IMPOTS ET TAXES	1 251 000	1 501 200	1 651 320	1 816 452	1 998 097	2 197 907	9 164 976	
Recettes fiscales	90 521 220	108 625 464	119 488 010	131 436 811	144 580 493	159 038 542	663 169 320	
Total Recettes propres (Commune)	122 155 686	146 586 823	160 486 638	176 535 301	194 188 831	213 607 715	891 405 308	14,27%
FADeC Non Affectés Fonctionnement	122 426 561	146 911 873	134 669 217	148 136 139	162 949 753	179 244 728	771 911 710	

FADEC AFFECTE FOCTIONNEMENT	33 557 931	40 269 517	36 913 724	40 605 097	44 665 606	49 132 167	211 586 111
Rubriques budgétaires	2024 (moyenne des ressources de 2020 à 2022 +10% de la moyenne des années 2020 à 2022)	2025	2026	2027	2028	TOTAL	pourcentage
SUBVENTION ET PARTICIPATION	30 375 502	36 450 603	33 413 053	36 754 358	40 429 794	44 472 773	191 520 580
FADEC Non Affecté Investissement	269 250 334	323 100 401	355 410 441	390 951 485	450 046 633	475 051 297	1 972 560 257
FADEC Affecté INVESTISSEMENT	27 323 525	32 788 230	36 067 053	39 673 758	43 641 134	48 005 248	200 175 423
Autres subventions de l'Etat/PAG	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CONTRIBUTION DE L'ETAT	482 933 853	579 520 624	596 473 488	656 120 836	721 732 920	793 906 212	3 347 754 080
Guichet Sahel	226 986 377	226 986 377	226 986 377	-	-	-	453 972 754
ABEGIEF	151 816 716	151 816 716	151 816 716	-	-	-	303 633 432
COSO	625 000 000	625 000 000	625 000 000	0	0	0	1 250 000 000
TOTAL ORGANISMES	1 003 803 093	1 003 803 093	1 003 803 093	-	-	-	2 007 606 186
TOTAL RESSOURCES EXTERIEURES	1 486 736 946	1 583 323 717	1 600 276 581	656 120 836	721 732 920	793 906 212	5 355 360 266
RECETTES TOTALES	1 608 892 632	1 729 910 540	1 760 763 218	832 656 138	915 921 751	1 007 513 927	6 246 765 574
COUT DU PDC4		2 479 964 609	1 326 066 00	1 153 845 000	852 243 000	434 868 000	6 246 986 609
							100,00%

9- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE, MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

IX-1- Stratégie de mise en œuvre du PDC4

Popularisation du PDC4

Pour une participation active de tous les acteurs à différents niveaux de mise en œuvre du PDC4, il convient de les faire approprier par une stratégie permanente de communication. Ainsi, après son approbation par l'autorité de tutelle, le PDC fera l'objet des campagnes d'information et de communication au niveau local, communal et extra communal, national et international en vue d'une large diffusion de son contenu.

Cadre institutionnel et mécanisme de mise en œuvre

Dans l'accomplissement de la mission à lui confiée par la loi, le conseil communal est accompagné par plusieurs organes. A cet effet, dans la mise en œuvre du PDC, il bénéficie de l'accompagnement des organes communaux, infra communaux, des OSC etc.

Le conseil de Pilotage

Le Conseil de Pilotage (CP) du PDC4 est l'organe d'orientation pour la mise en œuvre du PDC. Il est le lieu d'échanges sur les stratégies de communication et de mobilisation des ressources financières de la Commune. Le CP est présidé par le Maire de la Commune. Les critères de disponibilité, de capacité et d'esprit de sacrifice doivent guider ses membres.

Le Comité Technique de Suivi-Evaluation

Présidé par la Secrétaire Exécutive de la commune, ce comité est composé des directeurs techniques de la mairie.

A ces cadres institutionnels s » ajoutent les outils de mise en œuvre du PDC4, les mesures d'accompagnement et la mobilisation des ressources de la commune

IX-2- Mécanisme de suivi - évaluation du PDC4

Il s'agit de suivre et d'évaluer les principaux indicateurs de mise en œuvre du PDC4. Dans ce cas, il s'avère nécessaire de réaliser une étude de référence sur les principaux indicateurs. Le suivi permanent de ces indicateurs permet de mesurer le niveau d'atteinte dans la commune. Les acteurs impliqués dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PDC4 sont les services techniques de la mairie, les Services Déconcentrés de l'Etat, la cellule de participation citoyenne et ses démembrements, les directions départementales, les services techniques de la Préfecture et les PTF. (Voir ci-dessus le schéma du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC4.

10- GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES

Risque identifié	Probabilité	Impact	Propositions de mesures
Persistance des effets de variabilité climatique (déficit pluviométrique, extrêmes sécheresses, inondations)	Forte	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre des actions d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation des effets des changements climatiques aussi bien pour la production végétale, animale qu'halieutique ; - Mobilisation et mise à disposition des acteurs des différentes filières des informations climatiques de qualité pouvant permettre d'anticiper et de s'adapter aux perturbations ; - Promotion de la gestion durable des ressources naturelles.
Volatilité des coûts mondiaux des produits agricoles	Forte	Majeur	- Augmentation du taux de transformation des produits agricoles
Survenance des attaques parasitaires et maladies des plantes, des épizooties et des produits halieutiques	Moyenne	Majeur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre des actions de contrôle phytosanitaire adéquates par l'utilisation des produits chimiques et biologiques accessibles et sans effets secondaires dangereux. - Promotion systématique des technologies / techniques pratiques de production végétale, animale et halieutique facilitant la minimisation des attaques

Risque identifié	Probabilité	Impact	Propositions de mesures
			parasitaires incontrôlables ;
Faible niveau de consommation budgétaire (ressources publiques)	Moyenne	Majeur	Mise en place des mesures d'amélioration de la gestion des finances publiques
Envahissement de nos marchés par des produits extra africains subventionnés	Forte	Majeur	- Amélioration de la compétitivité de la production locale (amélioration des qualités, quantités, distribution, prix, etc..).
Manque de gestion intégrée des plans et cours d'eau induisant des nuisances aux utilisateurs, ce qui agit en défaveur de la production halieutique.	Forte	Majeur	-Promotion de la gestion intégrée des cours et plans d'eau pour minimiser les risques de perturbations ; -Vulgarisation des textes qui réglementent l'exploitation des plans et cours d'eau.
Retard dans le positionnement des ressources FADeC	Moyen	Moyen	- Faire un plaidoyer

Source : Mairie/travaux de terrain, décembre 2022

TABLE DES MATIERES

1- MOT DU MAIRE	3
2- PRESENTATION DE LA COMMUNE	4
3- APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ELABORATION DU PDC 4	8
4- PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	10
5- VISION, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	13
6- THEORIE DU CHANGEMENT.....	14
7- ARRIMAGE DES PROGRAMMES DU PDC 4 AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	17
8- PROGRAMMATION	19
⇒ Les projets du PDC 4 et leur analyse d'impact ODD.....	19
⇒ Schéma de inancement	25
9- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE, MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	27
10- GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES	29

Nos remerciements à :

- ⇒ la Préfecture de Kandi ;
- ⇒ la Direction Départementale de Développement de l'Alibori ;
- ⇒ l'Association pour la Promotion de l'intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) ;
- ⇒ la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Coopération Suisse ;
- ⇒ le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- ⇒ la GIZ/ProSilience ;
- ⇒ l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) ;
- ⇒ le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) ;
- ⇒ DEDRAS ONG et la Fondation ERIKS ;
- ⇒ le Ministère du Développement et ses directions techniques : la DGPD et la DGCS-ODD ;
- ⇒ tous les partenaires techniques et financiers à travers les projets et programmes financés et ayant apportés un concours au cours du processus.



**Réalisé par APIDA grâce au financement de la Coopération Suisse
à travers le programme AGORA**

